Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 24 (1879)

Heft: (3): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Mission de M. le colonel Ott, sur le théâtre de la guerre russo-turque [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-334999

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 3 (1879.)

Mission de M. le colonel Ott, sur le théâtre de la guerre russo-turque. *(Suite.)*

L'époque choisie pour l'expédition était la meilleure, malgré les intempéries, car toutes les fortifications étaient encore dans l'état où les avaient laissées les dernières actions décisives; partout gisaient les armes, munitions, affûts et pièces, tandis que dès que la population eut connaissance de la conclusion de la paix elle s'occupa à arracher toutes les parties de bois contenues dans les remparts, en sorte qu'ils ne furent bientôt plus que d'informes amoncellements de terre.

Une expédition faite pendant la guerre aurait aussi été un non sens, car les deux officiers n'auraient pas pu observer, même pendant un laps de temps double ou triple, ce qu'ils ont vu maintenant.

En ce qui concerne M. Ott et son adjudant, le résultat de la mission est un sacrifice sensible en argent et la perte de 5 mois de temps plus ou moins précieux, l'élaboration des rapports et des plans leur ayant pris encore 3 mois en dehors de celui employé par le voyage, le tout sans aucune solde.

Le conférencier fait modestement ressortir ce point pour répondre aux cancans de la presse. La Confédération, dans l'intérêt de laquelle le voyage avait été entrepris, n'eut rien à débourser, M. Ott ayant tenu à réussir par ses propres ressources et avec le moins d'aide possible.

Les rapports et plans de la mission viennent d'être livrés; ils consistent en 8 rapports différents formant chacun un tout, 18 cartes et 42 plans de fortification, etc., ne figurant dans aucun album et ayant de ce fait une grande valeur.

Les plus importants de ces rapports sont: le rapport de voyage, le rapport sur Plewna, celui sur les fortifications provisoires de la ligne Tschataldja, Andrinople et Routchouk, celui concernant la passe de Schipka, le rapport sur les fortifications passagères de campagne, le rapport sur les passages du Danube, le rapport sur l'administration de l'armée et les magasins, le rapport sur les chemins de fer turcs et roumains indiquant surtout ce qui ne devrait pas être fait en temps de guerre chez nous si l'on veut arriver à un résultat.

Après ces détails donnés sur son voyage, M. Ott passe aux observations recueillies par lui à Plewna.

Vu l'heure avancée, M. Ott n'entrera pas dans beaucoup de détails qui du reste seraient difficiles à saisir sans les plans nécessaires, et se contentera d'indiquer la division du rapport et quelques points essentiels.

Ce rapport se divise en 9 chapitres:

1° Renseignements géographiques et topographiques;

2° Description des fortifications turques;

3° Description des travaux d'attaque et d'investissement russes.

4° Description des travaux d'attaque roumains.
5° Aperçu des opérations devant Plewna.
6° Moyens de défense et leur emploi.
7° Marche de l'attaque et de l'investissement.
8° La catastrophe et ses causes.
9° Conclusions.

En ce qui concerne ses conditions géographiques et topographiques, Plewna est le centre d'un grand district agricole situé sur le plateau moyen de la Bulgarie entre le Danube et les Balkans. La ville est à une hauteur de 124 mètres au-dessus du niveau de la mer dans la vallée de la Tuschenitza, petit fleuve qui se jette à 5 kilomètres à l'est dans le Vid. La hauteur des collines qui l'environnent varie de 200 à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La plus grande partie du terrain des environs, légèrement ondulé, est fertile et bien cultivée; les principaux produits sont le maïs et le vin, de grands pâturages servant à l'élevage du bétail; après la guerre il n'existait plus ni arbres fruitiers ni bétail. Le sol arable est une puissante couche d'humus ayant de un à plusieurs mètres d'épaisseur ; les parois des gorges de la Tuschenitza sont formées de calcaire blanc à gros grains.

Les voies de communication qui partent de Plewna sont les suivantes :

1° La grande chaussée de Routchouk à Sofia, qui se distingue des autres voies turques par de bonnes dispositions et son empierrement. Elle a 15 mètres de large, est munie de fossés latéraux et établie suivant les règles de l'art. Elle conduit dans la direction orientale à Bulgareni sur l'Osma (40 kilom.) où elle se bifurque sur Sistova, passe à Biela après le fleuve Jantra puis à Routchouk. Dans sa direction occidentale, elle franchit le Vid (5 kilom.) passe à Dolnj-Dubnik (10 kilom.) puis plus au sud à Telisch (18 kilom.) ensuite à Jablanitza et Orchanie, franchit les Balkans à la passe de Babakonak pour atteindre Sofia.

2° La chaussée conduisant à Lovatz situé à 35 kilomètres plus au sud, puis à l'est à Selvi et Tirnova, également bien construite et ayant une largeur d'environ 10 mètres. De Selvi un embranchement se dirige sur Gabrova et de là à la passe de Schipka.

3° La route de Plewna à Nicopoli.

4° La route de Viddin, par Rahova et Lom Palanka.

5° La route de Plewna à Teteven, quittant la rive gauche du Vid dans la direction du sud-ouest.

6° La route de Lowatz à Trojan au sud des Balkans.

Toutes ces routes, à l'exception des deux premières, sont des chemins de campagne tout ordinaires, assez bons par un temps sec, mais fort peu praticables en temps de pluie, surtout pour les chars et les chevaux qui enfoncent dans une puissante couche de terre végétale très meuble qui en forme l'aire.

Les principaux cours d'eau sont les suivants :

1° Le Vid, qui coule du sud au nord dans un lit large et graveleux; il est facilement guéable en temps de sécheresse; mais ne l'est plus du tout lorsque ses eaux sont enflées par les pluies. Le pont de

la chaussée de Sofia qui le franchit est solidement construit ; son tablier en bois repose sur 2 culées et 9 piles très élevées.

2° La Tuschenitza, est un fort ruisseau dont les rives à parois de rochers à pic forment une gorge, très étroite en dessus de Plewna et qui va en s'élargissant dans la partie inférieure où elle forme un enfoncement de 1 à 1,5 kilomètre.

3° Le ruisseau la Grivitza quitte la chaussée de Bulgareni à l'est, coule dans une dépression doucement inclinée et va se jeter dans la Tuschenitza en dessous de Plewna ; son cours fait mouvoir un certain nombre de moulins.

Les ponts sur ces ruisseaux sont pour la plupart caducs et dangereux.

Les environs de Plewna peuvent être divisés en 4 zones.

a) La zone nord, au nord de la Grivitza et du cours inférieur de la Tuschenitza. Les hauteurs de cette zone tombent à pic dans la rive droite du Vid, ainsi que dans la partie de la plaine située en dessous de Plewna; dans la direction du village de Grivitza la pente est un peu plus douce. La gorge de Bukowa la divise en 2 parties: la partie est, qui s'étend de cette gorge à la chaussée de Bulgareni et forme la crête supérieure de la position de Grivitza, et la partie ouest entre Bukowa et le Vid qui constitue la position d'Opanets.

b) La zone moyenne, s'étend entre la Grivitza et les gorges de la Tuschenitza. Les hauteurs de cette zone sont séparées de la Tuschenitza à l'est par une dépression de l'autre côté de laquelle se trouve la position dominante de Radisewo. Entre cette position et la ville, sont situées les collines de la position turque. Les gorges de la Tuschenitza forment à l'ouest une zone infranchissable.

c) La zone sud, située entre les gorges indiquées ci-dessus et le Vid. Ce plateau est divisé par un certain nombre de mamelons, dont ceux de l'est longent la route de Lowatz et étaient couronnés par les travaux d'attaque des Russes, et plus près de la ville par la redoute dite redoute de Skobeleff. Elle est limitée au sud par une crête qui tombe à pic sur les rives du Vid entre Oltschages et le pont du Vid, et dont la pente plus douce dans la direction de la ville et n'étant pas dominée, convenait particulièrement à une position de réserve turque.

d) La zone occcidentale sur la rive gauche du Vid. C'est une plaine légèrement inclinée, traversée par les routes de Dolnj-Dubnik et Trstenik et dont la végétation est si puissante que le maïs qui la recouvrait cachait complétement un homme à cheval.

Les cultures des trois premières zones sur les pentes aux abords de la ville et des gorges de la Tuschenitza étaient surtout la vigne et le maïs, plus loin s'étendaient des prairies parsemées de groupes d'arbres ; les collines extrêmes des zones sud et moyenne étaient seules boisées.

La ville de Plewna elle-même à l'aspect d'un petit bourg, ses maisons sont mal construites, à part quelques bâtiments officiels, des mosquées et des églises dont l'architecture est un peu plus relevée. Les rues sont juste assez larges pour que deux chars puissent s'y croiser. Avant la guerre le nombre des maisons était d'environ 3000,

celui des habitants de 18000 dont 8000 turcs et 10000 bulgares. Quelques milliers de fugitifs vinrent encore s'y réfugier pendant la guerre. Les villages des environs sont de petits hameaux formés de huttes bulgares, placées au milieu d'une cour qui renferme les greniers et est entourée d'une haute paroi en claies. La plupart avaient été détruits pendant la guerre, les bois de constructions avaient été enlevés pour servir de bois à brûler.

Les travaux de fortification des Turcs à Plewna comprennent : les ouvrages de la position de Griwitza, les ouvrages sur les hauteurs dominant Opanets et les ouvrages des sections moyenne, méridionale et occidentale.

Comme il serait trop long de décrire en détail les ouvrages de chacune de ces positions, nous n'indiquerons que ceux de la position de Grivitza. Les deux redoutes situées à l'extrémité orientale de la crête sont la clef de cette position qui forme, avec la ligne continue de l'Ouest, une zone dont le front a une longueur de six kilomètres. Les redoutes des Turcs sont carrées, elles ont 45 mètres de côté, la hauteur couverte par le profil du parapet est de 3 mètres, dont 50 centimètres sont obtenus en enfonçant le terre-plein ; l'épaisseur est de 4 à 5 mètres. Le talus intérieur du parapet est fortement incliné et l'on atteint la banquette par des gradins. Le talus extérieur, ainsi que l'escarpe, ont le profil normal ; la contrescarpe est verticale, ce qui n'offrait aucune difficulté vu la nature du terrain.

Comme disposition intérieure principale, on remarque la traverse ; elle est un peu plus haute que la ligne de feu ; ses talus sont très raides et revêtus en gazons ; l'épaisseur au sommet est de 2 ½ à 3 mètres.

Les pièces tiraient par des embrasures et étaient en outre couvertes par des bonnettes et des traverses latérales dépassant de deux mètres les barbettes. De ces redoutes partent des fossés de communication taillés à pic dans le sol, ayant une largeur de 3 mètres et une hauteur couverte de 3 mètres ; on y pénètre au moyen de rampes disposées en arrière de distance en distance ; d'autres rampes placées en avant dans des positions choisies permettaient de sortir des fossés pour occuper rapidement le terrain en avant du glacis. Les réduits situés sous les banquettes sont surtout remarquables ; leur entrée est située au pied des rampes, leur profondeur est de 2,5 mètres, la hauteur de 2 mètres et la longueur varie suivant les cas. Les couvertures ont une épaisseur minima de 0,5 mètre de terre, les parois sont recouvertes de clayonnages ou de planches, les couvertures avec de la paille ou des branchages. La paroi du côté de la cour était revêtue d'une couche de terre pilonnée ou de gazons de 0,50 mètres d'épaisseur.

Dans l'intérieur de presque toutes les redoutes de Plewna, il existait de ces logements et de ces réduits, placés en général dans le parapet, du côté de la campagne et dans les parties de la cour défilées par les traverses. Ces abris étaient assez enfoncés dans les ouvrages pour que leur couverture échappât complétement à l'angle de chûte le plus grand du tir indirect ; la troupe qui les occupait

était complétement protégée contre les éclats d'obus et les shrapnels qui éclataient à l'intérieur des ouvrages. Les bombes lancées par la batterie de mortiers des Roumains n'ont pas même pu les entamer.

Il n'existait pas à Plewna de casemates proprement dites en maçonnerie.

Un autre genre de construction est les lignes d'infanterie avec baraques en terre. Elle se composent d'un fossé de communication directement relié aux baraques et traversé suivant les besoins. Le fossé a une largeur de 1 mètre au fond et de 2,5 mètres au sommet, avec banquettes des deux côtés à 1,3 à 1,5 mètre; il protége une hauteur de 2,2 à 3 mètres. Les parois tiennent verticalement sans appuis, grâce à la qualité du terrain. Le parapet a une épaisseur de 1,5 à 2 mètres, le talus intérieur est pilonné, il est en général pourvu de bonnettes en gazons ou en sacs à terre. Les logements, qui ont leur entrée directement dans le fossé, sont des excavations rondes ou rectangulaires de surfaces différentes, complétement enterrées dans les lignes soumises au feu direct et disposées un peu plus haut dans les parties couvertes naturellement. Les parois sont nues ou recouvertes de clayonnages; la charpente est formée de bois ronds ou de branches ; la toiture est en fascines sur lesquelles est appliquée une couche de terre de 0,5 mètre.

Ils ne sont pas visibles à distance, leur hauteur intérieure n'étant que de 1,8 mètre, prise en grande partie dans le sol; ils n'offrent ainsi pas de point de mire.

De petites cheminées en gazons évacuent la fumée; des meules qui se trouvaient sur le sol indiquent que les grains de maïs étaient moulus et broyés sur place et en quelques instants la troupe sortait des logements et était dans la ligne de combat. *(A suivre.)*

SUR LA TAXE D'EXEMPTION MILITAIRE

La loi fédérale du 28 juin 1878 et son règlement d'exécution du 16 octobre 1878 ayant donné lieu à quelques difficultés d'interprétation et d'application, une consultation a été demandée à M. Stämpfli, ancien conseiller fédéral, qui l'a donnée en ces termes :

Comme points de repère on a :

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le troisième projet d'une loi fédérale relativement à la taxe militaire (23 avril 1878).

Rapport de la Commission du Conseil des Etats sur ce projet du Conseil fédéral (21 mai 1878).

Procès-verbaux des discussions des deux Conseils sur la loi du mois de juin 1878 (non imprimés).

Est soumis à la taxe militaire :

1° Tout citoyen suisse, en âge de servir, habitant la Suisse ou hors du territoire de la Confédération, et qui ne fait pas personnellement son service militaire;

2° Les étrangers établis en Suisse pour autant qu'ils ne sont pas exemptés par suite de traités, ou qui sont ressortissants d'un Etat, dans lequel les Suisses ne sont astreints ni au service personnel ni au payement d'une taxe militaire quelconque.